



Coca Cola European Partners France



VOYAGEZ À PETIT
PRIX POUR
VOS VACANCES

BILLET CONGÉ ANNUEL

-25%

-50%



Le Billet Annuel SNCF: Vous pouvez en bénéficier !

Chaque année, les salariés, leur conjoint et leurs enfants de moins de 21 ans (ou bien les père et mère pour un célibataire) ont droit à un billet SNCF de congés payés à prix réduit.

La réduction est de 25% sur le prix d'un billet aller-retour plein tarif.

Ce billet annuel de congés payés est valable en 1^{re} et 2^e classe, pour un seul voyage, mais il faut parcourir au moins 200 kms, retour compris.

Demander le billet SNCF annuel de congés payés

Le salarié désirant bénéficier d'un billet SNCF de congés payés doit le réserver au moins 24 heures à l'avance après s'être procuré un formulaire auprès de son employeur, d'une gare ou d'une boutique SNCF ou téléchargeable en ligne.

Ce formulaire comporte une attestation qui doit être remplie par l'employeur.

Ce billet de train n'est attribué qu'une seule fois par an et la date de départ doit se situer dans une des périodes de congés payés.

Nota bene : Si vous bénéficiez de [chèques-vacances](#), la réduction pourra être portée à 50% au lieu de 25%, à condition de payer au moins la moitié du billet avec ces chèques vacances, et de partir en période bleue ou sur certains TGV, selon leur disponibilité.

Votre équipe FGTA-FO à votre Service.

NOTRE MAIL FGTAFO.COCACOLA@GMAIL.COM
NOTRE BLOG <http://fo.cocacola.over-blog.com/>